

# **GRANDIR ENSEMBLE avec Marthe et Marie**

## **Projet éducatif**

### **Association Loi 1901**

L'association GRANDIR ENSEMBLE AVEC MARTHE ET MARIE (GEMM) est une association de type loi 1901. Elle a comme mission de participer à l'éducation de l'enfant par le biais d'activités proposées par ses équipes d'animation, en lien avec la famille et l'école, ceci au travers de relations constructives et conviviales.

Elle poursuit les objectifs éducatifs suivants à travers l'organisation de structures de loisirs ouvertes à tout public et en lien avec l'école.

#### **1 - Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant**

GEMM propose des espaces où l'enfant est amené à s'épanouir par le biais d'activités proposées permettant d'apprendre la socialisation, la tolérance et la reconnaissance de la différence. Les activités sont variées et adaptées. Les accueils proposés par GEMM sont des lieux de découverte et d'expression.

GEMM organise des lieux où l'enfant est en sécurité physique, morale et affective. L'espace est agencé de façon sécurisée et adaptée. L'équipe est formée et respecte les règles de sécurité. De plus, elle connaît les enfants, leurs possibilités et leurs limites. Les valeurs de tous sont respectées.

GEMM permet à l'enfant d'être responsabilisé face à certaines tâches, tel que s'habiller seul, apprendre la propreté, apprendre à se servir, débarrasser la table, la nettoyer et apprendre à ranger...

L'autonomie s'apprend, ce n'est pas une notion qui s'acquiert toute seule. Il est important de la développer progressivement dès le plus jeune âge. L'équipe d'animation accompagne l'enfant dans l'apprentissage des gestes et des actions de la vie quotidienne adaptées à son âge.

Le jeu est un de nos outils principal. Il va permettre l'expérimentation, le tâtonnement, la découverte et le partage. L'enfant a besoin de jouer pour se construire.

#### **2 - Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité**

GEMM permet un apprentissage de la vie collective : apprentissage de la séparation, expériences relationnelles différentes, écoute des autres, apprentissage du respect des règles, des limites et du matériel. L'animateur aide l'enfant à prendre conscience de la conséquence de ses actes. L'enfant pourra se construire et trouver sa place.

Les groupes sont adaptés en fonction de l'âge des enfants mais sans cloisonnement. L'équipe veille à ce que tous les enfants soient acceptés au sein d'un groupe et une attention toute particulière est portée à chacun.

Les échanges sont favorisés entre les enfants et l'équipe d'animation dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance que ce soit dans les temps formels (réunions d'enfants, activités) ou informels (repas...).

Les règles de vie sont établies avec les enfants de façon ludique et positive. Elles sont adaptées aux responsabilités, aux besoins et possibilités de chacun.

### **3 - Permettre la découverte et le respect de l'environnement de l'enfant**

L'enfant va pouvoir se confronter aux particularités du milieu dans lequel il évolue. Les équipes d'animation font en sorte que l'enfant découvre les trésors de l'environnement et de la terre, en proposant divers jeux (jeux de pistes, jeux de découvertes, pêches aux déchets.) et en travaillant en lien étroit avec des intervenants ayant des compétences particulières pour développer le respect de la nature, le tri, le compostage et le jardinage.

Les accueils proposés par GEMM ne doivent pas vivre replié sur eux-mêmes, ils doivent s'ouvrir vers l'extérieur et permettre aux enfants de découvrir leur commune (au travers de partenariats avec d'autres associations, structures notamment), ses activités, ses espaces naturels et favoriser les liens intergénérationnels (foyer 3e âge, maison de retraite...).

L'équipe met en place auprès des enfants une véritable politique d'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne et dans les activités de sensibilisation à des questions environnementales (eau, déchets et alimentation). L'association GEMM s'inscrit dans une démarche dynamique pour rendre les enfants acteurs de cette démarche en veillant au respect du recyclage, du compostage et en cultivant son propre jardin.

### **4 - Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être « acteur » selon ses choix, son rythme personnel**

GEMM se veut un lieu d'apprentissages ludiques. Ce temps appartient aux enfants, ils doivent pouvoir se détendre ou se reposer s'ils en éprouvent le besoin. L'équipe tient compte du rythme de chacun.

Une attention plus particulière sera donnée aux enfants de maternelle pour qui une journée en collectivité est très fatigante. Des espaces de repos seront mis à la disposition des enfants qui auront besoin de se reposer.

L'enfant a la possibilité de faire des propositions dans le cadre des règles fixées par l'équipe d'animation. L'enfant exprime ses envies et l'équipe l'accompagne dans la réalisation de ses projets. L'équipe d'animation propose des activités variées (sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, ludiques, écologiques et de jardinage) répondant aux besoins des enfants et aux objectifs fixés par le projet éducatif et le projet pédagogique.

Les enfants qui arriveront tôt le matin pourront apporter un petit encas. L'après-midi, après le goûter, suivi d'un moment de détente, les enfants des classes élémentaires auront la possibilité d'effectuer leurs devoirs dans un espace calme sous la responsabilité d'une animatrice ou d'un enseignant.

Les activités sont proposées dans une dynamique de projet pour que chacun y donne du sens (enfants et animatrices) et y participe avec plaisir. L'équipe d'animation suscite la créativité, le plaisir et l'imaginaire de l'enfant.